

## Journée d'étude

# LAÏCITÉ ET MULTICULTURALISME EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ SOIGNER À L'ÂGE SÉCULIER DANS LES HÔPITAUX FRANÇAIS ET QUÉBÉCOIS

Jeudi 29 septembre 2016  
8 h 30 - 2419 DKN  
Faculté de droit - Université Laval



### **Présentation de la journée :**

Que ce soit en France ou au Québec, les hôpitaux sont désormais des institutions émancipées de la religion : ils ne dépendent plus des congrégations religieuses et constituent un espace bien particulier au sein de la société où l'acte de soigner qui est leur raison d'être est sécularisé, la réponse des soignants à la maladie et à la souffrance n'y étant plus institutionnellement configurée par les dogmes et les croyances d'une religion déterminée. Dans ces hôpitaux laïcisés, s'exerce désormais une médecine positive qui soigne, grâce à une technologie du soin, « la machine du corps<sup>1</sup> » dans un cadre hautement rationalisé, structuré et hiérarchisé visant à la neutralisation de toute croyance. Ce sont donc les patients qui doivent maintenant donner sens, seuls, à leur expérience de la maladie et de la souffrance en mobilisant les croyances et les convictions qui leur sont propres au nom de la liberté de conscience et de religion qui leur est reconnue dans le cadre de la laïcité en France et du multiculturalisme au Québec.

Le propos de cette journée d'étude, par une approche mobilisant le regard de plusieurs disciplines (la médecine, les sciences infirmières, le droit, la philosophie, la théologie...), est de réfléchir sur les enjeux juridiques et éthiques de l'acte de soigner dans les hôpitaux français et québécois à notre « âge séculier<sup>2</sup> » marqué par un pluralisme des valeurs, des croyances et des convictions autorisant chaque patient à composer avec sa souffrance et la vulnérabilité qu'elle manifeste de manière autonome et ainsi « de maîtriser [son] existence [et sa mort] d'une foule de façons dont nos ancêtres n'avaient aucune idée<sup>3</sup>. »

Plus particulièrement, notre journée, articulant réflexion théorique et ateliers pratiques tout en comparant la situation en France et au Québec, pourra s'articuler autour de trois axes principaux :

- la reconnaissance des croyances et des convictions religieuses à l'hôpital : le soignant-expert aux prises avec la vulnérabilité et les revendications religieuses du patient
- l'intervention spirituelle en milieu hospitalier : les soins spirituels à l'âge séculier
- la responsabilité du soignant face au patient qui demande la mort : comment « soigner » son corps, sa psyché et son âme dans un hôpital laïcisé?

### **Organisation de la journée :**

Clara Delas (Faculté de droit, Université Jean Moulin-Lyon 3), Andrew Freeman (Faculté de médecine, Université Laval), Hughes Fulchiron (Faculté de droit, Université Jean Moulin-Lyon 3), Christelle Landheer-Cieslak (Faculté de droit, Université Laval), Caroline Maltais (Faculté des sciences infirmières, Université Laval), Mathilde Philip-Gay (Faculté de droit, Université Jean Moulin-Lyon 3), Cyndie Sautereau (Institut d'Éthique Appliquée (IDÉA), Université Laval)

---

<sup>1</sup> Sur l'ensemble de ces questions, voir Jean-Philippe Pierron, *Vulnérabilité. Pour une philosophie du soin*, Paris : Presses Universitaires de France, 2010.

<sup>2</sup> Voir l'ouvrage de Charles Taylor, *L'Âge séculier*, Montréal, Boréal, 2011, qui propose une analyse profonde et exhaustive de l'évolution historique et philosophique qui conduit à la modernité sécularisée contemporaine.

<sup>3</sup> Charles Taylor, *Grandeur et Misère dans la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992, p. 12.

## PROGRAMME

8 h 30 – 8 h 45 MOT DE BIENVENUE

### LA RECONNAISSANCE DES CROYANCES ET DES CONVICTIONS RELIGIEUSES À L'HÔPITAL

8 h 45 – 10 h

Présidence : Anne-Marie Savard, Faculté de droit, Université Laval

8 h 45 – 9 h PRÉSENTATION DE LA MISE EN SITUATION

9 h – 9 h 20 « La place laissée par la laïcité à la française aux convictions religieuses en contexte de vulnérabilité »

Mathilde Philip-Gay, Faculté de droit, Université Jean Moulin-Lyon 3

9 h 20 – 9 h 40 « La prise en compte des convictions religieuses dans la réalisation des soins dans les hôpitaux français »

Hughes Fulchiron, Faculté de droit, Université Jean Moulin-Lyon 3

9 h 40 – 10 h ÉCHANGES AVEC LA SALLE

10 h – 10 h 15 PAUSE

### LA RESPONSABILITÉ DU SOIGNANT FACE AU PATIENT, TÉMOIN DE JÉHOVAH, QUI REFUSE DES TRANSFUSIONS SANGUINES

10 h 15 – 11 h 30

Présidence : Pauline Côté, Département de sciences politiques, Université Laval

10 h 15 – 10 h 30 PRÉSENTATION DE LA MISE EN SITUATION

10 h 30 – 10 h 50 « L'agir infirmier en situation éthique complexe : le cas des témoins de Jéhovah »

Caroline Maltais, Faculté des sciences infirmières, Université Laval

10 h 50 – 11 h « Juger le refus de soins d'un adolescent à l'âge singulier : entre multiculturalisme critique et multiculturalisme radical »

Christelle Landheer-Cieslak, Faculté de droit, Université Laval

11 h 10 – 11 h 30 ÉCHANGES AVEC LA SALLE

## L'INTERVENTION SPIRITUELLE EN MILIEU HOSPITALIER

**11 h 30 – 12 h 30**

**Présidence : Cory Andrew Labrecque**, Faculté de théologie et sciences religieuses, Université Laval

**11 h 30 – 11 h 50**

**« De quoi les soins spirituels des malades sont-ils le nom »**

**Jean-Philippe Pierron**, Faculté de philosophie, Université Jean Moulin-Lyon 3

**11 h 50 – 12 h 10**

**« L'institutionnalisation de la spiritualité dans les établissements du réseau québécois de la santé »**

**Guy Jobin**, Chaire Religion, spiritualité et santé, Faculté de théologie et sciences religieuses, Université Laval

**12 h 10 – 12 h 30**

**ÉCHANGES AVEC LA SALLE**

**12 h 30 – 14 h**

**REPAS**

## LA RESPONSABILITÉ DU SOIGNANT FACE AU PATIENT QUI DEMANDE LA MORT : TABLE-RONDE

**14 h – 17 h**

**Présidence : Lyse Langlois**, Directrice de l'Institut d'Éthique Appliquée (IDÉA), Université Laval

**14 h – 14 h 15**

**PRÉSENTATION DE LA MISE EN SITUATION**

**14 h 15 – 14 h 45**

**L'analyse du point de vue de l'éthicien**

**Hubert Doucet**, Faculté de théologie et sciences religieuses, Université de Montréal

**Cyndie Sautereau**, Institut d'Éthique Appliquée, Université Laval

**14 h 45 – 15 h 30**

**L'analyse du point de vue du juriste**

**Édith Deleury**, Faculté de droit, Université Laval

**Éric Martinet**, Faculté de droit, Université Jean Moulin – Lyon 3

**Clara Delmas**, Faculté de droit, Université Jean Moulin – Lyon 3

**15 h 30 – 15 h 45**

**PAUSE**

**15 h 45 – 16 h 30**

**L'analyse du point de vue du soignant**

**Dr Hubert Marcoux**, Faculté de médecine, Département de médecine familiale et de médecine d'urgence, Université Laval

**Diane Tapp**, Faculté de sciences infirmières, Université Laval

**Suzanne Lachance**, Adjointe à la direction des soins infirmiers, Institut Universitaire de Cardiologie et de Pneumologie de Québec (IUCPQ)

**16 h 30 – 17 h**

**ÉCHANGES AVEC LA SALLE**

17 h – 17 h 30      PAUSE

**LES ATELIERS DE LA FACULTÉ DE DROIT**  
**LES SOINS DE FIN DE VIE, UNE CONCEPTION DE LA MORT...UNE CONCEPTION DE LA VIE**

17 h 30 – 19 h

Présidence : **Aurore Bénadiba**, Faculté de droit, Université Laval

17 h 30 – 18 h

**« Les soins de fin de vie en contexte de mutation du sens de la vie et de la mort »**

**Hubert Doucet**, Faculté de théologie et sciences religieuses, Université de Montréal

18 h – 18 h 30

**« La mort et le soin »**

**Jean-Philippe Pierron**, Faculté de philosophie, Université Jean Moulin-Lyon 3

18 h 30 – 19 h

**ÉCHANGES AVEC LA SALLE**